

MOT DE MONSIEUR LE MINISTRE AMADOU HOTT

RENCONTRES AVEC LE PATRONAT **DES 09 ET 10 JUIN 2020**

- Je vous remercie de votre disponibilité à poursuivre nos échanges afin de maintenir l'esprit de dialogue et de concertation qui a prévalu depuis le début de la crise. En effet, la rencontre du jour fait suite aux réunions d'échanges du 20 mars et du 06 mai derniers
- Je remercie toutes les organisations pour les différentes propositions de solutions dont la plupart ont été retenues dans le PRES.
- Je rappelle que dans le cadre du PRES, l'Etat a pris des mesures pour préserver la trésorerie des entreprises au travers :
 - ⇒ de mesures fiscales permettant le report, la suspension, l'exonération et la remise partielle d'impôts et taxes ainsi que le remboursement accéléré de taxes sous certaines conditions
 - ⇒ de mesures d'injection de liquidités (accélération du paiement des créances échues du secteur privé sur l'Etat, mise en place d'un mécanisme de financement).
- Lors de notre dernière rencontre du 06 mai 2020 sur le mécanisme de financement, il a été retenu que des efforts seront faits pour prendre en charge certaines de vos préoccupations ; mais, qu'il était important de s'engager dans l'opérationnalisation afin de répertorier les difficultés majeures en vue d'un ajustement à travers des avenants.
- Le mécanisme de financement est devenu aujourd'hui opérationnel avec la signature de l'accord cadre et de son avenant et des conventions spécifiques de garantie, la mise à disposition d'une première tranche de ressources pour la

constitution des dépôts de garantie et la fonctionnalité du comité de gestion et de la plateforme du FONGIP.

- Des demandes d'avis de non objection ont été déjà reçues et examinées par le Comité de Gestion qui a donné des avis favorables pour lesquels les dépôts de garantie ont été constitués.
- A ce stade du processus, j'ai jugé nécessaire d'échanger avec le secteur privé afin d'avoir son feedback sur la phase opérationnelle du mécanisme, l'intérêt du secteur privé pour le mécanisme, les difficultés que son opérationnalisation pose pour le secteur privé. Il s'agit ainsi de recueillir vos analyses et suggestions sur le volet opérationnel du mécanisme.
- Le deuxième sujet sur lequel je souhaiterais échanger avec vous porte sur le programme de relance immédiate en cours d'élaboration par le Gouvernement pour favoriser et accompagner la reprise de l'activité.
- Je voudrais à cet égard rappeler qu'en termes d'approche, le MEPC a proposé qu'il soit élaboré un programme de relance immédiate bien articulé au Programme de Résilience économique et social (PRES) afin de conforter la résilience des entreprises et d'accompagner la reprise de l'activité économique. Parallèlement, les services vont travailler sur l'ajustement du PAP II du PSE en tenant compte des nouvelles priorités et assurant dans le court et moyen terme une relance durable de l'économie
- Dans l'esprit de la démarche participative initiée depuis le départ, j'ai voulu organiser ces échanges afin d'avoir votre point de vue sur les actions à mettre en œuvre en vue de réussir la relance de l'économie.
- Nous vous écouterons attentivement pour un exposé des difficultés des entreprises affiliées à votre organisation, perspectives et propositions de solutions, en vue d'une meilleure résilience et de l'élaboration du programme de relance de l'économie nationale.